

La végétation des marais salés

par A.-H. DIZERBO

Les études sur les marais concernent le plus souvent les marais d'eaux douces. Il y a lieu cependant de ne pas négliger les nombreux marais salés qui en forment souvent la suite naturelle sur les côtes du Massif Armoricaïn et qui encombrant les estuaires les plus modestes.

Il a été publié sur ce sujet de nombreuses études fragmentaires. La première étude d'ensemble pour notre région est due à CORILLION (1953). Depuis, la question a été détaillée ici même par BINET et CORILLION (1961) dans le numéro spécial consacré à la flore du littoral.

Dans l'Ouest de la France, le marais salé montre les deux niveaux distincts désignés, depuis les travaux de MASSART, sous les noms de schorre et de slikke ; le premier étant situé au contact de la végétation terrestre, le second lui faisant suite à la partie inférieure.

Le schorre occupe les surfaces les plus importantes ; du côté continental il est limité soit par des levées de terre, soit par la base des falaises qui surplombent les estuaires, les baies et les vallées. Il est plus rare d'y trouver des dunes.

A sa partie supérieure, il y a présence presque constante de suintements ou d'émergences d'eaux douces toutes les fois que le terrain voisin le domine.

Sa surface est tabulaire, fragmentée par des marigots ou des rigoles, et parsemée de dépressions qui conservent l'eau après les grandes marées de vive-eau et d'équinoxe.

A sa partie inférieure, vers la mer, le schorre peut passer à la slikke.

La slikke est en général moins étendue sur les rives des estuaires. A sa partie supérieure elle est parcourue par des canaux qui font suite à ceux du schorre. Sa surface est horizontale et vaseuse. Sa partie inférieure est soumise aux marées ; il arrive que la portion de slikke attenante au schorre reste émergée lors des marées de morte-eau. Plus bas elle rejoint les sables vasards ou les lits de cailloutis des cours d'eau.

A la surface de ces marais le passage des peuplements de Phanérogames terrestres aux peuplements de Phanérogames d'eaux saumâtres, puis salées, se fait progressivement par l'intermédiaire d'une série d'associations.

LE SCHORRE

Au contact de la végétation terrestre se trouvent souvent des guimauves (*Allhea officinalis*) et de petites Centaurées (*Erythrea tenuiflora*), non loin de Graminées comme le Chiendent maritime

*Statice Limonium* L.*Triglochin maritimum* L.

(*Agropyrum littorale*) dont la teinte bleutée contraste avec celle des gazons voisins de fêtuques (*Festuca arenaria*). Puis viennent des espèces comme l'Armoise maritime (*Artemisia maritima*), la Betterave maritime (*Beta maritima*), l'Arroche (*Atriplex hastatus*), les Lavandes de mer (*Statice Dodartii* et *S. lychnidifolia*), le *Suaeda fruticosa*, rare sur la côte Nord (Le Conquet, Bréhat), mais commun sur la côte Sud, *Frankenia levis* et *Spergularia salina*.

Dans certaines régions où les dunes sont proches, comme à l'Aber et sur l'anse de Dinan en Crozon, les plantes indiquées plus haut sont absentes et l'on trouve à leur place une formation végétale à *Juncus acutus*, grand jonc d'origine méditerranéenne, vulnérant, atteignant 2 m de hauteur, à laquelle fait suite en allant vers la mer une population serrée de Choin (*Schoenus nigricans*). Cypéracée dont les épis noirâtres, contractés, sont caractéristiques. C'est à la limite du Choin que l'on peut voir *Salicornia fruticosa*, grande Salicorne ligneuse que des travaux d'aménagement, d'un intérêt discutable, menacent gravement à l'Aber en Crozon. Le niveau à *Puccinella (Glyceria) maritima* qui fait suite plus bas est caractérisé par l'*Obione portulacoides*, sous-arbrisseau de la famille des Chenopodiaceés, qui forme des buissons argentés à la surface du schorre. Il se répand sur les marais salés en formant un tapis qui ne tolère pratiquement la présence d'aucune autre espèce. On peut noter dans le voisinage la présence d'*Aster Tripolium* qui fleurit en automne.

Avec l'augmentation de l'humidité, à mesure que l'on se rapproche du lit de la rivière, le schorre se peuple de *Carex extensa*, de *Triglochin maritimum*, de *Glaux maritima*, de *Statice Limonium*, le plus grand de nos *Statice* indigènes, et de *Cochlearia Anglica*. Le *Juncus Gerardi* forme à ce niveau des peuplements serrés vert gai.

Au contact supérieur de la slikke se voient les touffes du *Juncus maritimus*, plus importantes que celles du *Juncus Gerardi* et de couleur glauque. Dans le voisinage on relève les peuplements souvent circulaires de *Triglochin (Triglochin maritimum)*, le Plantain (*Plantago maritima*), l'Œillet marin (*Armeria maritima*), une *Spergulaire (Spergularia marginata)* et une Graminée (*Agrostis alba*).

Les Phanérogames ne sont pas les seules à peupler le schorre ; en plus des associations de Cyanophycées répandues sur la



Cochlearia Anglica L.



Aster Tripolium L.

totalité des marais salés, on y rencontre des algues supérieures, des Chlorophycées comme les Enteromorphes ; des Phéophycées comme les *Fucus* vasicoles fréquents dans la rade de Brest, qui forment des gazons denses au milieu des *Puccinella* et des *Spergularia* comme le *Fucus muscoides*, à moins qu'ils ne se réfugient à la base des *Juncus maritimus* comme le *Fucus Balticus* (DIZERBO, 1954 et 1960).

Les Rhodophycées sont représentées par *Bostrychia scorpioides* qui est très abondant à la base des *Obione*, sauf dans le fond des estuaires. Cette espèce supporte particulièrement l'émersion et la dessalure et peut se trouver au niveau des hautes mers de vive eau comme dans la slikke (DIZERBO, 1959).

LA SLIKKE

Ce niveau correspond aux associations de Salicornes ; celles-ci sont parfois remplacées à la partie supérieure de leurs peuplements par des associations de Graminées, les Spartines (DES ABBAYES, 1954).



Spergularia marginata Kill.



Salicornia herbacea L.

Les associations de Spartines sont constituées par trois espèces : *Spartina stricta*, qui est une espèce indigène commune dans les estuaires de la côte Sud ; *Spartina alterniflora*, originaire de l'Amérique du Nord, rare en France, qui est cantonnée dans la rade de Brest où elle est en extension ; *Spartina Townsendi* dont la marche d'Est en Ouest sur la côte Nord a été décrite par CORILLION ici même (1961).

Le plus généralement à la partie inférieure de la slikke on trouve des vases à Salicornes (*Salicornia herbacea*, *S. radicans* et *S. dolichostachya*) et *Suaeda maritima* ; on y voit *Statice rariflora*, espèce peu fréquente qui est connue de la rade de Brest.

Quelques algues se trouvent à ce niveau, des Chlorophycées comme *Ulva lactuca*, *Enteromorpha compressa* et *E. intestinalis* ; des Phéophycées : *Pelvetia canaliculata* var. *libera* à Theven en Kerlouan (DIZERBO, 1960), des Fucus vasicoles d'assez grande taille comme le *Fucus lutarius* dont la localité la plus classique est aux îles Chausey. Le long des marigots, à la limite des peuplements de Salicornes, s'étendent de vastes peuplements de *Vaucheria Thuretii*.

Il n'y a pas de Rhodophycées, ou du moins elles ne s'y trouvent pas à leur place, y étant amenées par les mouvements de la marée.

★

★★

Le marais salé, comme nous le voyons, n'est pas à négliger ; nous n'avons pas ici la prétention d'épuiser la question, mais seulement d'attirer l'attention sur un des éléments caractéristiques du littoral.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES (DES) H. : « Excursion phytogéographique dans l'Ouest Armoricaïn. Notices botaniques et itinéraires commentés » (*VIII^e Congr. Int. Bot. Paris-Nice*, Sedes, 1954, 51 p. Exc. 1-9).
- BINET P. : « Les Phanérogames des bords de mer » (*Penn ar Bed*, III, 2, 1961, pp. 33-41).
- CORILLION R. et DIZERBO A.-H. : « Sur la présence de *Salicornia fruticosa* (L.) dans le Nord-Ouest de la France » (*Bull. Soc. Bot. France*, 99, 1-3, 1952, pp. 58-60).
- CORILLION R. : « Les Halipèdes du Nord de la Bretagne » (*Rev. Gén. Bot.*, 1953, 126 p., 6 pl.) (Bibliographie).
- CORILLION R. : « Phytogéographie des Halophytes du Nord-Ouest de la France » (*Penn ar Bed*, III, 2, 1961, pp. 42-59).
- DIZERBO A.-H. : « Les Fucus vasicoles dans le Massif Armoricaïn » (*VIII^e Congr. Int. Bot.* 7, 1954, pp. 213-214).
- DIZERBO A.-H. : « Le *Bostrychia scorpioïdes* (Gruel.) Mont. (Bostrychia, Rhodophyceae) dans le Massif Armoricaïn » (*Bull. Soc. Et. Sc. Angers*, N.S. II, 89, 1959, pp. 228-231) (Bibliographie).
- DIZERBO A.-H. : « *Pelvetia canaliculata* (L.) Dene et Thur. var. *libera* S.M. Baker (Algues, Fucales), sa présence dans le Nord-Finistère, sa valeur taxonomique » (*Soc. Phycol. France*, 6, 1960).